



Comment expulser une locataire?

Par **leila13031**, le **23/06/2012 à 15:50**

Bonjour, rn rn ma locataire a un retard de loyer de 22 jours, j'ai essayé d'arranger les choses en lui disant que si elle ne pouvait pas payé son loyer elle pouvait partir mais malgré mes appels et mes courriers (j'ai envoyé une mise en demeure ce jour) elle reste sans nouvelles ou elle me ment, je souhaite l'expulser comment puis-je faire? est ce possible de voir un huissier sans passer par le tribunal d'instance? rn De plus, elle ne m'a toujours pas envoyé son attestation d'assurance ce qui peut être un motif de rupture de contrat, quelles sont les démarches à suivre svp? rn rn merci, rn cordialement

Par **cocotte1003**, le **23/06/2012 à 21:13**

bonjour, attendez la réponse de votre mise en demeure, vus n'avez pas de réponse, si dans une dizaine de jours apres le retrait de la LRAR, allez voir un huissier pour qu'il fasse une saisie et effectivement vous pouvez demander une epulsion pour la non présentation d'assurance. Attention une demande d'expulsion doit passer par le tribunal et cela prend du temps , codialement